

TRAVAIL EN HAUTEUR ET PREVENTION

Objectifs

Identifier les risques de chute selon l'environnement et la nature des travaux à réaliser
 Maîtriser les règles de sécurité aux accès, travaux et déplacements en hauteur
 Reconnaître les moyens de protections appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle)
 Utiliser des EPI

Personnes concernées

Toute personne ayant à effectuer ou accéder à des travaux en hauteur, même de manière ponctuelle

Prérequis

Aucun

Durée :

7 heures (1 jour)

Lieu :

En entreprise

Méthode pédagogique

Formation appuyée sur des exercices pratiques

Programme

1. Le travail en hauteur

- Sensibilisation aux chutes de hauteur, principes généraux de prévention
- Textes réglementaires relatifs aux travaux en hauteur
- Responsabilité pénale et civile - Jurisprudences

2. Dispositifs de protection collective

- Les différents types de protections collectives
- Critères de choix et modalités de mise en œuvre

3. Les équipements de protection individuelle (EPI)

- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle, critères de choix
- Conséquences d'une chute avec harnais et organisation des moyens de secours
- Composants d'un système d'arrêt de chutes, les casques

4. Règles de base d'un EPI antichute

- L'emploi des échelles et escabeaux

5. Module pratique

- Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur selon le chantier :
Harnais/Antichute/Ancrages, réalisation de points d'ancrages provisoires et des nœuds sur corde
- Déplacements verticaux à la longe Antichute
- Accès sur toitures pentes et terrasses – Atelier de travail / Installation d'équipements
- Mise en place de lignes de vie provisoires
- Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et rigides

Évaluation et suivi

Attestation de fin de formation